



LA COORDINATION PARENTALE, C'EST QUOI ?

La coordination parentale s'adresse aux parents en cours de séparation ou séparés qui vivent des désaccords importants, des conflits persistants une situation dans laquelle le dialogue direct apparaît difficilement envisageable entre les parents.

L'accent est mis sur les besoins des enfants afin qu'ils puissent grandir sereinement en étant protégés des impacts du conflit parental persistant et sévère,

La coordination parentale se distingue de la Médiation familiale par son objectif : Préserver les enfants du conflit



LE COORDINATEUR PARENTAL, SON RÔLE ?

Le rôle du coordinateur est d'être un soutien et un intermédiaire entre les parents, il aide à mettre en place une organisation fonctionnelle qui facilite l'exercice conjoint de l'autorité parentale.

Le coordinateur parental accompagne la mise en place de nouvelles façons de faire.

Il peut vous faire des recommandations ou vous préconiser une ligne de conduite. Il apporte des éclairages théoriques et pratiques issus de la connaissance clinique actuelle.

COMMENT ?

- Accompagnement individuel et personnalisé,
- Analyse de la situation,
- Eclairages théoriques, préconisations, conseils,
- Valorisation des compétences parentales,
- Mise en place une organisation fonctionnelle qui réponde aux besoins des enfants,
- Apaisement du conflit.



INFORMATIONS UTILES :



Sur Rendez-Vous



Lieux :

- Cabinet de **PERIGUEUX** :
4 rue de la constitution, 24000 Périgueux
- Cabinet de **BERGERAC** :
5 rue Junien Rabier, 24100 Bergerac



Tarif :

Barème en fonction des ressources de chacun



Contact et renseignements

Tel / **06 69 73 52 79**

@ gastigar.catherine@neuf.fr

Nouveau en Dordogne



“Environ 30% des séparations entraînent un conflit sévère qui impacte considérablement les enfants”

SERVICE DE COORDINATION PARENTALE



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES EN CONFLITS SEVERES DE SEPARATION

La coordination parentale aide les parents à mettre en place une organisation fonctionnelle qui répond aux besoins des enfants et leur permet de grandir sereinement malgré les situations conflictuelles.

- ↳ **Sur demande directe des familles**
- ↳ **Ou sur proposition du juge ou des avocats**



POUR QUI ?

- ♦ Pour des parents en cours de séparation ou déjà séparés, divorcés,
- ♦ La séparation est hautement conflictuelle,
- ♦ La communication est rompue et/ou agressive.



« Nous n'arrivons pas à coopérer au sujet des enfants ! »

« Nous rencontrons parfois des situations de violences verbales/physiques et/ou émotionnelles ! »

« J'ai peur des répercussions de notre conflit sur les enfants ! »

DEROULEMENT DE LA COORDINATION PARENTALE?

- ♦ Une première rencontre avec le coordinateur parental pour vous présenter le dispositif de coordination parentale et pour échanger en toute confidentialité sur vos attentes, vos besoins et ceux de vos enfants,
- ♦ Une convention est signée entre le coordinateur et chacun des parents, leurs avocats (si existants) afin de sécuriser le processus et le rôle de chacun,
- ♦ Des entretiens individuels et parfois conjoints lorsque le climat relationnel le permettra,
- ♦ Un temps d'écoute des enfants,
- ♦ Des éclairages théoriques, des conseils des recommandations, des propositions sont faites aux parents pour permettre aux enfants de bien grandir malgré la situation,
- ♦ Bilan final en fin de processus.



LE COORDINATEUR PARENTAL, C'EST QUI ?

C'est un professionnel Diplômé d'Etat en Médiation familiale et certifié en Coordination parentale.

Il a une expérience solide en médiation familiale et il a reçu en plus, une formation pour acquérir la posture spécifique du coordinateur parental.

Il est compétent pour intervenir et soutenir les familles dans les conflits importants qui perdurent.

CATHERINE GASTIGAR

*Coordinatrice Parentale
Certifiée (ICES La Roche-sur-Yon),*

*Médiatrice familiale diplômée
d'Etat (IEFT Toulouse),*



SITE : cgmediation.site

Adhérente [APMF](https://www.apmf.fr/) <https://www.apmf.fr/>

Adhérente [AFCOPA](https://coordinateursparentaux.org/) <https://coordinateursparentaux.org/>



(Ne pas jeter sur la voie publique)

Association Française de COordination PARENTALE